Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Troubles du voisinage poulailler

Par nat34

Bonjour,
ma voisine a installé un poulailler comprenant une quinzaine de poules et cinq coqs à un peu moins de 10 mètres de ma maison, pile le long de la limite entre les 2 propriétés et le bruit est insupportable. J'ai lu sur plusieurs sites que si l'élevage comprend plus de 10 poules il faut qu'il soit construit à 25M de l'habitation voisine cependant je n'arrive pas à trouver le texte de loi (code de l'urbanisme, rural ou sanitaire) auquel se rapporte cette information.Pourriez vous m'aider sur ce point, en vous remerciant de votre aide.

Par isernon

bonjour,

je pense que le site ci-dessous donne quelques renseignements sur votre sujet :

[url=https://www.poulaillerdesign.com/content/24-la-reglementation-autour-du-poulailler-legislation#:~:text=Vous%20devez%20veiller%20%C3%A0%20ce,ci%20sont%20plus%20de%2050.http://]https://www.poulaillerdesign.com/content/24-la-reglementation-autour-du-poulailler-legislation#:~:text=Vous%20devez%20veiller%20%C3%A0%20ce,ci%20sont%20plus%20de%2050.http://[/url]

salutations